



## EXTRAIT DE PÉTITION (Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 992 pétitionnaires.

**Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec**

**Les faits invoqués sont les suivants :**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Chambly est une des municipalités de la Rive-Sud de Montréal ayant connu le plus haut taux de croissance entre 2001 et 2011, soit 20,4 %;

**CONSIDÉRANT QUE** la même population est ainsi passée de 12 869 habitants en 1986 à 27 985 habitants en 2015;

**CONSIDÉRANT QUE** cette population, de surcroît, présente, à 76,1 %, un taux d'activité plus élevé que la moyenne provinciale qui est de 64,6 %, et que son taux de chômage est de l'ordre de 4,9 %, comparativement à 7,2 % pour l'ensemble du Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** la Route 112, qui relie Chambly à Saint-Hubert et Montréal, ainsi qu'à l'Autoroute 30, est une infrastructure essentielle pour la population de la région;

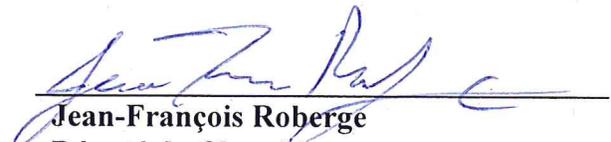
**CONSIDÉRANT QUE** cette infrastructure, en place depuis de nombreuses années, n'a pas été conçue pour supporter l'importante évolution démographique de la région et par conséquent, la portion de la Route 112 entre Saint-Hubert et Chambly est devenue une source de consternation auprès des citoyens qui y circulent quotidiennement;

**CONSIDÉRANT QUE** les Villes de Saint-Hubert et Chambly ont déjà procédé à l'élargissement des portions de la Route 112 sous leur juridiction respective, à savoir les boulevards Cousineau et Périgny;

**Et l'intervention réclamée se résume ainsi :**

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec qu'il procède à l'élargissement de la Route 112 entre Saint-Hubert et Chambly.

**Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.**

  
Jean-François Roberge  
Député de Chambly

  
Date de signature de l'extrait